

Le présent ouvrage traite du statut juridique de l'Eglise catholique en Suisse. Des représentants de cette institution ainsi que du monde scientifique s'expriment sur le système de droit public ecclésiastique en général ainsi que sur divers sujets importants en rapport avec ce dernier, tels le mode de financement de l'Eglise, le statut des collaborateurs ecclésiaux et la sortie d'Eglise. Dans la deuxième partie du livre, les rapports Eglise-Etat en Suisse romande font l'objet d'une analyse fouillée. Les contributions qui s'y rapportent décrivent, après un énoncé des bases constitutionnelles, le régime juridique de l'Eglise catholique dans chacun des cantons concernés. L'ouvrage fournit de précieuses informations à toute personne intéressée au statut juridique de l'Eglise catholique en Suisse.